

Duché de Luxembourg en exil



Le duché de Luxembourg en exil

Quel est ce Luxembourg ?

Lorsque sous Louis XIV, Saint-Simon écrit : " A mon retour de la Trappe, (...), je tombais dans une affaire qui fit grand bruit et qui eut pour moi bien des suites.

M. de Luxembourg, fier de ses succès et de l'applaudissement du monde à ses victoires, se crut assez fort pour se porter du dix-huitième rang d'ancienneté qu'il tenait parmi les pairs au second, et immédiatement après M. d'Huzes ".

De quel duc Saint Simon parle-t-il puisque le duché de Luxembourg est supprimé depuis le XV^e siècle et annexé aux états bourguignons de Flandre ? (Le Grand duché de Luxembourg ne sera recréé qu'en 1815 pour former l'état moderne que l'on connaît aujourd'hui).

Le mémorialiste parle du duc de Piney, nom d'un village du territoire qui s'appellera jusqu'à la révolution Piney-Luxembourg.

Ce duc de Piney, primitivement comte de Brienne sera le plus grand seigneur du territoire du XV^e siècle à la Révolution. Il est le descendant direct des anciens ducs de l'actuel Etat de Luxembourg, Etat dont les ducs de Piney se déclarèrent prétendant à la succession s'il avait du être recréé à cette époque.

La création du duché de Luxembourg en exil

Hôtel du Luxembourg
à Piney

Les ducs de Luxembourg s'installèrent dans la Région en épousant l'héritière du comté de Brienne(-le-Château).

Une baronnie de ce comté, celle de Piney fut érigée par Henry III en duché pairie, le plus haut titre de la noblesse en France , sous le nom de Piney-Luxembourg.

Ce duché englobait au moment de son apogée sur le territoire de l'actuel Parc, les villages d' Amance, Brévonnes, Champ-sur-Barse, Géraudot, Lesmont, Onjon, Pel-et-Der, Piney, Puits et Nuisement, Rouilly-Sacey, Val d'Auzon,

Vauchonvilliers, Vendevre auxquels il faut ajouter les seigneuries du comté de Brienne : Brienne la vieille, Brienne-le-château, Jessains, Précý-saint-Martin, St-Léger, Unienville qui restaient mouvant et étaient rattachés ou non au duché de Piney-Luxembourg.

Du tapissier de Notre-Dame au Grand Orient de France

Durant leurs 350 ans de Présence, les ducs de Luxembourg-Piney, marquèrent le territoire de leur emprise et on retrouve fréquemment sur les églises ou les monuments le Lion des armes de Luxembourg. Lion qui sert toujours de blason à Brienne et Piney en souvenir de leurs anciens seigneurs.

La dernière descendante des Luxembourg fut une fille qui épousa un Montmorency. Celui-ci pris le nom et les armes de la famille de sa femme et entra dans l'histoire sous le nom de Maréchal de Luxembourg, duc de Piney.

Il fut l'un des plus grands capitaines de Louis XIV et surnommé le tapissier de Notre Dame, pour avoir couvert la cathédrale de Paris de drapeaux pris à l'ennemi.

Son dernier descendant, le dernier duc de Piney, ouvrit les Etats Généraux de 1789 comme président de la Noblesse.

Il mourut en exil au Portugal en 1802 et le souvenir du duché français de " Luxembourg " en Forêt d'Orient disparaissait.

Sa plus belle richesse, le sud de la Forêt d'Orient que l'on nommait Orient de Piney, fut intégrée au domaine national sous le nom de forêt du "Grand Orient".

Ce duc de Luxembourg-Piney avait fondé l'ordre maçonnique du Grand Orient de France, et le Second consul Cambacères qui inscrivit cette forêt au domaine public lui avait succédé à la tête de l'Obédience maçonnique.

13 ans plus tard, l'actuel Grand-Duché de Luxembourg était recréé.

Sylvain Michon PNRFO © PNRFO